

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Garantir une connectivité de base du transport routier de marchandises eu égard au retrait du Royaume-Uni de l'Union Modification <a href="#">2019/0179(COD)</a>  Sujet 3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.20.15.04 Coopération et accords de transport routier  Zone géographique Royaume-Uni	

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/0436(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification <a href="#">2019/0179(COD)</a>
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59-p4; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	TRAN/8/15270